

Police fédérale

# Rapport annuel 2013

Synthèse & stratégie

Chiffres et résultats :

[www.rapportannuel.policefederale.be](http://www.rapportannuel.policefederale.be)



## Colophon

**Editeur responsable:** Eric Cobut (DSI) avenue de la Couronne, 145 à 1050 Ixelles

**Ont collaboré à cette publication :** Jos Balcaen, Roxane Beurang, Gert Claus, Carole De Knop, Gerda De Naer, Stefan Debroux, Céline Delande, Anne-Catherine Dessoy, Bart D'Hooge, Benoît Dupuis, Laurence Hubens, Jean-Noël Lecomte, Ann Massei, Pascal Niego, Marylou Nivarlet, Agnès Reis, Claudine Van Grieken, Dominique Van Ryckeghem et Lavinia Wouters.

Les traductions ont été assurées par les services traduction de DSEK, DGJ, DGS, CGO et DCA Eupen.

Imprimerie de la police fédérale

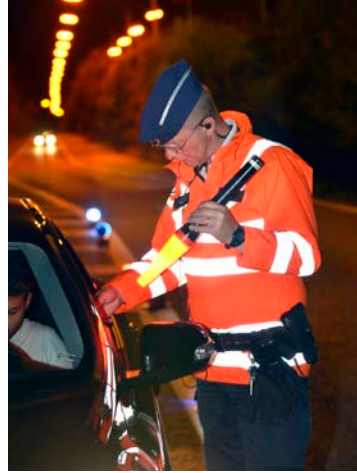
Les données chiffrées sont disponibles sur : [www.rapportannuel.policefederale.be](http://www.rapportannuel.policefederale.be)

Nous remercions toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont participé à la réalisation de ce rapport annuel.

Police fédérale

# Rapport annuel 2013


Synthèse & stratégie



# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	<b>... 04</b>
<b>La police fédérale est professionnelle</b>	<b>... 12</b>
L'enquête DUST contre les plantations de cannabis	
Project management @ Police	
Programme Migration	
<b>La police fédérale est efficiente</b>	<b>... 16</b>
Centres de traitement régionaux	
Dossier Burcht : démantèlement de laboratoires de production de drogue	
Bonnes pratiques CIA	
Réseau des officiers de liaison pour la coopération internationale	
Rago participe à la recherche de personnes disparues	
<b>La police fédérale est transparente</b>	<b>... 22</b>
Police fédérale et médias sociaux	
Statistiques policières : contextualisation, plus-value et interactivité	
<b>La police fédérale travaille en partenariat</b>	<b>... 26</b>
Projet CIRCAMP	
Violence contre la police	
Radicalisation : dossier CHARINE versus combattants jihadistes	
<b>La police fédérale apporte une plus-value</b>	<b>... 30</b>
Centrex circulation	
L'appui canin dans les prisons	
Catastrophe aérienne à Gelbressée, intervention du service d'identification des victimes (DVI)	
Culture organisationnelle	
Performance et qualité	
<b>La police fédérale responsabilise</b>	<b>... 36</b>
Le projet Infosec	
Direction active d'équipes sur le terrain	
Le nouveau cycle de politique	
<b>La police fédérale est proactive</b>	<b>... 40</b>
Automated Border Control	
Texte de vision du financement européen	





Chers lecteurs,

Vous avez devant vous le rapport annuel 2013 de la police fédérale.

Dans ce rapport, nous vous présentons quelques-unes des principales réalisations de l'année 2013. Il ne s'agit que d'un aperçu des nombreuses activités de nos collaborateurs. Nous sommes donc fiers de ces résultats. À tous nos collègues, je n'ai qu'une chose à dire : chapeau ! Vous êtes fidèles au poste chaque jour.

Je tiens aussi à remercier tous nos partenaires : c'est aussi grâce à vous que 2013 a été une année productive.

En 2013, avec le Comité de direction, j'ai préparé l'optimisation de la police fédérale. Au cours de l'année écoulée, nous avons aussi consacré une attention particulière à la coopération internationale dans la lutte contre la criminalité locale. Nos actions en matière de circulation routière ont toujours trouvé un large écho dans la presse et l'approche de la cybercriminalité a, cette année encore, constitué un sujet brûlant. Tout cela nous a permis d'être forts sur tous les fronts. 2013 fut également une année où les restrictions budgétaires se sont fait sentir et ont constitué, pour nous tous, une source de préoccupation constante.

Pour conclure, nous, la police fédérale, tenons à vous remercier vous, les citoyens, pour la confiance que vous nous témoignez lors de situations difficiles. Pour votre soutien et votre compréhension aux moments les plus sombres, tels que la catastrophe ferroviaire de Wetteren ou l'accident d'autocar à Ranst. Et pour la bonne coopération avec nos services d'ordre lors des beaux moments tels que le changement de règne le 21 juillet ou la qualification de nos Diables rouges pour la prochaine Coupe du monde. Merci !

Tout comme l'année dernière, vous trouverez une version intégrale du rapport annuel 2013 sur le site web de la police fédérale [www.rapportannuel.policefederale.be](http://www.rapportannuel.policefederale.be).

Je vous souhaite une agréable lecture !





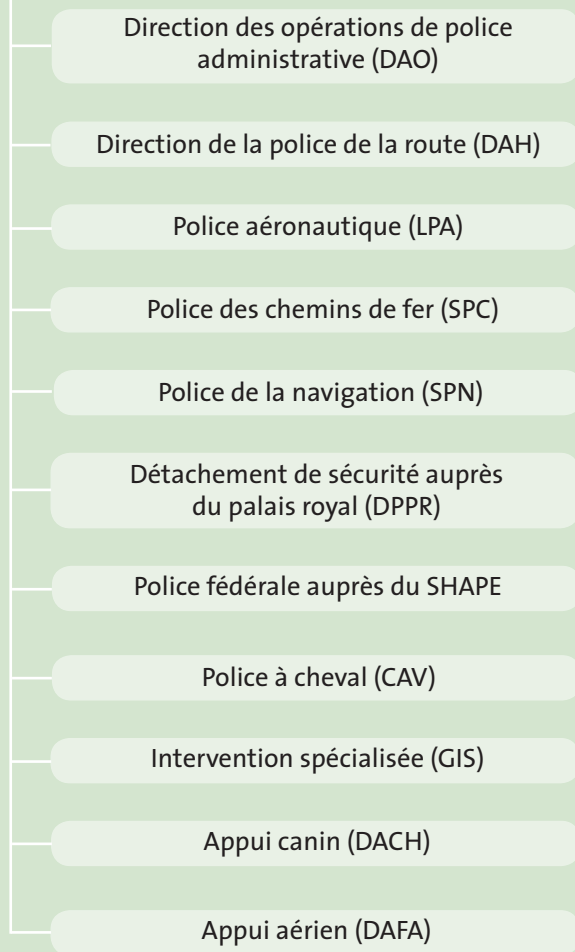
# Avant-propos

Par Catherine De Bolle,  
Commissaire générale

# Commissariat général (CG)



## Direction générale de la police administrative (DGA)



\* Organigramme en vigueur en 2013



## Direction générale de la police judiciaire (DGJ)

Direction des opérations de police judiciaire (DJO)

Direction de la lutte contre la criminalité contre les personnes (DJP)

Direction de la lutte contre la criminalité contre les biens (DJB)

Direction de la lutte contre la criminalité économique et financière (DJF)

Direction de la lutte contre la criminalité organisée (DJC)

Direction de la police technique et scientifique (DJT)

Service chargé des missions judiciaires spécialisées en milieu militaire (DJMM)

27 directions judiciaires déconcentrées (PJF)

## Direction générale de l'appui et de la gestion (DGS)

Direction du recrutement et de la sélection (DSR)

Direction de la formation (DSE)

Direction de la mobilité et de la gestion du personnel (DSP)

Direction des relations internes (DSI)

Direction du service interne de prévention et de protection au travail (DSW)

Service médical (DSDM)

Direction de l'infrastructure et de l'équipement (DSM)

Direction des achats (DSA)

Direction de l'appui logistique (DSL)

Direction de la télématique (DST)

Direction des finances (DSF)

Direction du service juridique, du contentieux et des statuts (DSJ)

## Quelques événements marquants en 2013

### Janvier 2013

#### Objectif recrutement atteint

La Direction du recrutement et de la sélection (DGS/DSR) atteint son objectif qui était de recruter 400 inspecteurs en plus des 1000 engagés chaque année. Parmi ces 400 aspirants inspecteurs, 250 choisissent d'être affectés dans une des zones de police de la Région de Bruxelles-Capitale. Les 150 inspecteurs restants seront engagés à leur demande au sein de la réserve fédérale et de la police des chemins de fer.



### JANVIER

#### 21 Janvier 2013

#### Présentation des priorités PNS

Le 21 janvier, la Direction générale de la police judiciaire (DGJ) invite les directeurs judiciaires et coordinateurs, ainsi que des membres de la Commission permanente de la police locale à une journée d'étude sur le plan national de sécurité. Lors de cette journée, la DGJ présente le contenu de ses dossiers programme et fait connaître son offre de service auprès de ses partenaires.



### 21 février 2013

#### Opération TISPOL



Le 21 février, la police fédérale de la route organise une vaste opération de contrôle le long de la E17 à hauteur du passage frontière, à Rekkem. Cette opération a pour particularité de réunir des policiers issus de 28 pays européens dans le cadre d'un projet d'échange de TISPOL, le réseau des polices de la route européennes.

### FÉVRIER

#### 25 février 2013

#### Clôture du projet CIRCAMP

Du 25 au 28 février, les 13 Etats membres participant au projet européen CIRCAMP (*Cospol Internet Related Child Abusive Material Project*), Europol et Interpol se réunissent à Liège pour le clôturer et en présenter les résultats. Une conclusion s'impose : la coopération policière internationale est une absolue nécessité pour lutter efficacement contre ce phénomène. La police fédérale assurait la présidence de CIRCAMP depuis avril 2011.

### Mars 2013

#### Création du Centrex Rail

Le Centre de connaissances et d'expertise de la police des chemins de fer, Centrex Rail, est officiellement lancé le 1<sup>er</sup> mars. Ce centre, qui permet le transfert de connaissances et d'expertise en prenant appui notamment sur des réseaux existants, est mis en place au profit des autorités, services de police et partenaires nationaux et internationaux.

#### Happiness @ work

L'Organisation des Nations Unies a décrété le 20 mars 2013 comme étant la première Journée internationale du bonheur. L'objectif de cette journée consiste notamment à diffuser les initiatives des entreprises en matière de bonheur au travail en vue d'inciter un plus grand nombre de collaborateurs à être heureux au travail. La police fédérale prend part à cette journée et lance une campagne interne Happiness @ work.

### MARS

#### Mars 2013

#### Visite du Roi Albert II à CGSU

Sa Majesté le Roi Albert II rend visite aux unités spéciales de la police fédérale (CG/CGSU). Il fait connaissance avec plusieurs services et disciplines de cette direction spécialisée et assiste à une réunion de travail ainsi qu'à des démonstrations.



13 avril 2013

### L'Escorte royale à cheval fête ses 75 ans

Au service de la Cour depuis le 14 avril 1938, l'Escorte royale à cheval fête ses 75 ans d'existence cette année. Cette escorte est composée de cavaliers appartenant à la police à cheval de la police fédérale. A l'occasion de cet anniversaire, différents événements et activités sont organisés au cours de l'année.



AVRIL

23 avril 2013

### Ensemble contre les vols de métaux

Durant les nuits du 22 au 23 avril et du 23 au 24 avril, la police fédérale des chemins de fer et du métro (SPC) organise une opération de lutte contre le phénomène des vols de métaux le long des voies de chemins de fer. Pour la première fois, un hélicoptère de la police fédérale est engagé en appui à la SPC. Au total, neuf personnes sont arrêtées pour vols de métaux et deux véhicules saisis.

Mai 2013

### Action Days contre les vols de métaux



Fin mai, des Action Days contre les vols de métaux ont lieu simultanément dans dix-huit pays européens. Ces actions sont coordonnées par le team EMPACT du Service central de lutte contre les vols organisés de la police judiciaire fédérale (PJF/DJB). L'acronyme EMPACT désigne la *European Multidisciplinary Platform Against Criminal Threats*. Au total, les services de police constatent 207 vols. 266 voleurs de métaux sont arrêtés.

MAI

Mai 2013

### Sauvetage au Kosovo

Deux inspecteurs, Dimitri Mulkens et Serge Van Thillo, sauvent, avec plusieurs collègues étrangers, la vie de trois victimes d'un accident de la route. Le duo fait partie de la mission internationale EULEX au Kosovo. La commissaire générale leur adresse ses félicitations.

Juin 2013

### 100 inspecteurs à la police des chemins de fer



Sur décision de la Ministre de l'Intérieur, la police des chemins de fer se voit accorder 100 inspecteurs supplémentaires, soit 20% de capacité en plus.

JUIN

6 &amp; 7 juin 2013

### Police de la route et assistance aux victimes

Les 6 et 7 juin, la Direction de la police de la route (DGA/DAH) organise deux journées thématiques consacrées à l'assistance policière aux victimes. A cette occasion, deux policiers suisses de la police cantonale du Valais viennent partager leur expérience en tant qu'intervenants lors du dramatique accident de car de Sierre, survenu le 13 mars 2012.



**1<sup>er</sup> juillet 2013**

**La police de la navigation physiquement présente à Mons**

Au 1<sup>er</sup> juillet, trois inspecteurs entrent en service à l'antenne de la police de la navigation de Mons qui, depuis son ouverture, n'était pas encore pourvue de membres du personnel fixes.



JUILLET

**21 juillet 2013**

**Participation de l'Escorte royale à cheval au défilé**

Le dimanche 21 juillet, et à l'occasion de ses 75 ans d'existence, l'Escorte royale à cheval accompagne le nouveau souverain, le Roi Philippe, sur une partie du trajet jusqu'à la tribune royale.



**23 août 2013**

**SPC et police locale ensemble pour la City Parade**



Le 23 août, à l'occasion de la City Parade organisée à Liège, la police des chemins de fer (SPC) se charge de canaliser les participants ayant pris la direction de l'événement, grâce notamment à une collaboration entre les postes SPC et la police locale.

AOÛT

**Août 2013**

**Spa-Francorchamps : Gold Commander fédéral**



La gestion de l'ordre public lors du Grand Prix de Formule 1 de Spa-Francorchamps est placée sous le commandement du directeur coordonnateur de Verviers. Les polices locale et fédérale mettent tous les moyens en œuvre pour gérer au mieux cet événement. La DCA bénéficie, par ailleurs, de l'appui de policiers étrangers.

**21 & 22 septembre 2013**

**L'appui aérien fête ses 20 ans**

Les 21 et 22 septembre, à l'occasion de ses 20 ans d'existence, le Service d'appui aérien de la police fédérale ouvre ses portes au grand public. Ces portes ouvertes sont organisées en collaboration avec le 15<sup>e</sup> Wing de Transport aérien de la Défense qui fête lui ses 65 ans d'existence. A côté du static show présentant différents types d'hélicoptères, les visiteurs peuvent assister à l'utilisation du *Bamby Bucket* pour l'extinction d'un feu, au transport de matériel sous l'hélicoptère au moyen du *Cargo Sling* ainsi qu'au *winching* de personnes (levage au moyen d'un treuil). Des démonstrations sont également exécutées en collaboration avec les unités spéciales.

SEPTEMBRE



## Octobre 2013

### Visite de Augn Saan Suu Kyi

Dans le cadre de sa visite officielle au siège de l'Union européenne et de son passage à la police de Bruxelles le 19 octobre, Augn Saan Suu Kyi montre un intérêt particulier pour les techniques d'intervention de l'arroseuse de l'Intervention spécialisée, ainsi que pour la gestion négociée de l'espace public non violent dans le cadre de manifestations.

### Axe germano-belge pour la gestion civile de crise

Du 7 au 18 octobre, la Direction de la formation (DGS/DSE) organise, en collaboration avec la Direction de la coopération policière internationale (CGI), ce qui peut être considéré comme une grande première en Europe : un *Basic Generic Training Course* commun, au profit de policiers allemands et belges susceptibles d'être déployés dans des missions de gestion civile de crise (CCM/SSR), que ce soit sous l'égide des Nations Unies ou de l'Union européenne.

\* *Civilian Crisis Management/Security Sector Reform*

OCTOBRE

## Octobre 2013

### Action MACO à Anvers

Organisée par la police de la navigation (SPN), l'action MACO est orientée vers les poids lourds, en collaboration avec la police de la route (DAH), la Douane, le SPF Mobilité, le Vlaams Belastingdienst (VLABEL), le parquet et la direction de coordination et d'appui déconcentrée (DCA).



## 8 novembre 2013

### Une charte pour l'égalité entre hommes et femmes



Le 8 novembre 2013, la commissaire générale, Catherine De Bolle, signe conjointement avec un certain nombre de chefs de corps de la police locale, la 'Charte pour l'égalité des chances et la diversité'. Cette cérémonie se déroule en présence de la Ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des chances, Joëlle Milquet, ainsi que des représentantes de Womenpol.

NOVEMBRE

## 14 novembre 2013

### Partnership Day VMA



Quelque 150 personnes prennent part au Partnership Day VMA. Cet événement réunit au sein d'un même forum les acteurs de la sécurité, concernés par le phénomène des vols à main armée (VMA). Ils émanent de différents secteurs : les banques (et leur fédération Febelfin) ainsi que la Banque Nationale de Belgique (BNB), BPost, la grande distribution (et sa fédération COMEOS), le monde de la magistrature et, bien entendu, la police tant locale que fédérale.

## Décembre 2013

### Stop cyberhate !

La police fédérale, le Cabinet pour l'égalité des chances, Child Focus et l'Institut supérieur de formation sociale et de communication (ISFSC) lancent une campagne contre le cyberharcèlement. Elle repose sur quatre clips vidéo réalisés par les étudiants de l'ISFSC, une application smartphone ainsi qu'un site internet, [www.stopcyberhate.be](http://www.stopcyberhate.be). Les zones de police sont encouragées à relayer la campagne.



DÉCEMBRE

## Décembre 2013

### Passer des fêtes en toute sécurité

Le 4 décembre, à l'occasion du lancement de la campagne Bob, la police fédérale de la route publie un communiqué expliquant, de manière très didactique, sa participation aux opérations de contrôle d'alcoolémie et de drogues au volant. La police ne contrôle pas pour importuner les gens pendant les fêtes de fin d'année, mais bien parce que la conduite sous influence représente un problème important pour la sécurité routière.



Compétence



Savoir-faire

Techniques

Méthode







## La police fédérale est **professionnelle**

Pour satisfaire aux attentes des citoyens, des autorités et des partenaires, la police fédérale veille à accomplir ses tâches fondamentales et les priorités du plan national de sécurité de manière compétente, moderne et structurée. Elle met en place des méthodes de travail, peut compter sur des collaborateurs qualifiés et motivés et adapte même son organisation interne, si nécessaire. Elle agit conformément à ses objectifs en matière de sécurité et est reconnue pour sa fiabilité.

Le professionnalisme de la police fédérale est illustré ci-après par des exemples du domaine opérationnel tels que l'application de la politique nationale en matière d'immigration (ou le contrôle aux frontières), la lutte contre le trafic de drogue ou le développement d'une méthode uniforme de travail par projet.

## L'enquête DUST contre les plantations de cannabis

Dans le plan national de sécurité 2012-2015, les drogues, dont la production et le trafic de cannabis, ainsi que la traite des êtres humains sont des phénomènes criminels prioritaires. L'enquête DUST, complexe en bien des points, s'est clôturée sur un succès grâce au savoir-faire et au travail de longue haleine de la police judiciaire fédérale (PJF) de Liège.

En mars 2012, la PJF de Liège est informée qu'un ressortissant néerlandais est à la recherche de biens en location afin d'y installer des plantations de cannabis. Une infiltration permet très rapidement de confirmer l'exactitude de l'information, mais également de déterminer l'ampleur des activités criminelles : il s'agit d'une organisation dirigée par des personnes d'origine vietnamienne qui profitent de la complicité de ressortissants hollandais et belges pour déployer ses activités en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne. L'objectif fixé est de démanteler cette organisation. Pour ce faire, la PJF cherche d'abord à déterminer le caractère infractionnel en localisant des plantations et activités. Les enquêteurs identifient les principaux protagonistes, le cheminement des stupéfiants et les avoirs financiers générés par ce trafic.

Les premières démarches entreprises auprès de policiers néerlandais et allemands débouchent sur la mise en place d'une équipe commune d'enquête avec les Pays-Bas.

Les devoirs d'enquête classiques, combinés à un travail de téléphonie et à la mise en œuvre de méthodes particulières (infiltration, observation, détection thermique), permettent de localiser au fil de l'enquête une 'safehouse' ainsi que quatre plantations en activité.

Début 2013, ayant recueilli suffisamment d'éléments, la PJF de Liège intervient pour interpellier les suspects et démanteler quatre plantations supplémentaires. Pour cette opération, elle a reçu l'appui des collègues néerlandais et de plus de 150 policiers belges (PJF, unités spéciales, laboratoire, Service central Drogues, maître-chien argent, corps d'intervention, police locale). En Belgique, 18 personnes sont placées sous mandat d'arrêt, parmi lesquelles 14 d'origine vietnamienne. Plusieurs d'entre elles sont libérées rapidement car considérées comme victimes de la traite des êtres humains.

## Project management @ Police

Dans sa lettre de mission, la commissaire générale exprimait son intention de mettre en œuvre une méthodologie uniforme en matière de gestion de projets au sein de la police fédérale. Cette méthodologie doit permettre à l'organisation de rationaliser l'ensemble de ses programmes et projets, quel que soit leur but. Le project management doit, par ailleurs, aider la police à optimiser sa gestion et le professionnalisme de son service.

En 2013, le directeur général des services d'appui (DGS) a développé, au sein de son 'bureau de projets', un outil commun pour la gestion des projets, consistant en un manuel intitulé *Project management @ Police*, des modèles de document pratiques et une formation. Lancée à titre d'essai à la mi-2013, cette dernière a fait l'objet d'une évaluation positive et a été intégrée dans l'offre de formation officielle en 2014.

En 2013, les projets en matière de personnel, de logistique, d'ICT et de finances ont été répertoriés et intégrés en vue de leur

suivi dans un inventaire de projets commun. Parmi ces projets, nous pouvons citer notamment la réduction de la durée du processus de sélection des aspirants inspecteurs, l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement et de fonctionnement pour la logistique ou encore la création d'une plateforme mail unique.

L'objectif est de faire en sorte que cette méthodologie soit appliquée, en 2014, à tous les projets de la police fédérale.

2013 a également été l'année de la remise du premier DGS Project Award. Grâce à ce prix, le directeur général des services d'appui entend récompenser ses gestionnaires de projet et, dans le même temps, promouvoir l'utilisation de nouveaux outils. Couronné de succès, cet événement sera élargi en 2015 à l'ensemble des projets de la police fédérale.

## Programme Migration

L'immigration est un vaste sujet de société qui touche à plusieurs domaines du fonctionnement policier. Avec son programme Migration, la police fédérale entend professionnaliser son fonctionnement à tous les niveaux de l'organisation. Elle en a confié les rênes au directeur général de la police administrative, qui a notamment pour mission de coordonner et de faciliter, de concert avec le gestionnaire du programme, les 59 points d'action devant améliorer l'approche de la problématique de l'immigration. À cet égard, une attention toute particulière est portée à la collaboration et à la coordination avec les nombreux partenaires qui jouent un rôle dans la politique d'immigration.

Comme cela avait déjà été le cas les années précédentes, des efforts considérables

ont été consentis en 2013 afin d'organiser des formations supplémentaires (formation fonctionnelle et e-learning) pour les gardes-frontières. Sur le plan international, le programme Migration a contribué à la mise en œuvre de mesures de l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne (Frontex).

En 2013 également, le programme Migration a permis la concrétisation de l'ensemble des recommandations de la Commission d'évaluation Schengen concernant la gestion des frontières. S'agissant du contrôle aux frontières, le développement intégré des *Single Windows* – les points de contact uniques en matière d'informations transfrontalières – a été mis sur les rails. À l'aéroport de Bruxelles-National, on a commencé à mettre en place le contrôle automatisé aux frontières (*Automated Border Control*). L'installation du dispositif devrait être terminée en 2014. Le programme Migration adhère à divers projets internationaux en cours visant essentiellement des améliorations techniques.

Au total, 71 % des 59 points d'action du programme ont reçu le statut 'bien avancé voire finalisé'. Les faits marquants de l'année 2013 sont notamment la signature de l'accord de coopération entre la police et la douane, ainsi que les félicitations de la Commission européenne pour le manuel que l'agence Frontex a rédigé à l'intention des contrôleurs aux frontières. Destiné à appuyer la lutte contre la traite des êtres humains, ce manuel est le fruit de la coopération particulière entre les polices belge et néerlandaise.



## « Faire preuve d'empathie »

*Els Claus est aujourd'hui membre de la police locale, mais est une ancienne collaboratrice du programme Migration de la police administrative fédérale.*

*« Ici, à la police locale, dans le cadre du travail de quartier, je vois les sans-papiers sous un autre jour. Je me rends compte que ce ne sont pas toujours des gens de passage, en route vers un pays étranger. Beaucoup parmi eux souhaitent s'établir dans une localité afin d'y mener une vie nouvelle. Chaque histoire est différente, notre façon de voir les choses et d'agir est influencée par chaque situation spécifique. Mais qu'il s'agisse de suspects, d'auteurs ou d'individus qui veulent au contraire donner une orientation positive à leur vie – je parle de gens qui sont inscrits au registre national, qui travaillent dans le circuit légal et qui ne causent pas de problèmes –, la police doit toujours agir de façon correcte et humaine. Certaines situations sont difficiles à oublier. C'est le cas notamment lorsque les membres d'une famille sont renvoyés dans leur pays d'origine. Dans notre commissariat, nous prenons le temps d'exprimer nos sentiments et, ainsi, de faire preuve d'empathie. »*

*Els Claus*



# Tâches-clés

Management



Performance



Planification

## La police fédérale est efficente

La police fédérale vise des résultats en fonction des objectifs fixés, c'est-à-dire faire les bonnes choses, mais également veiller à utiliser les ressources de manière efficace, c'est-à-dire bien faire les choses. Pour y parvenir, elle doit gérer les moyens mis à sa disposition, optimiser l'utilisation des ressources personnelles et matérielles. Cela lui permettra d'augmenter la capacité opérationnelle sur le terrain et d'être une organisation flexible qui s'adapte aux circonstances.

Les situations présentées ici montrent la manière dont les services de la police fédérale veillent à être efficaces dans des domaines aussi divers que la police de la route, la lutte contre le trafic de drogues ou la gestion de l'information opérationnelle.

Optimalisation



## Centres de traitement régionaux

La sécurité routière est une priorité absolue pour la police fédérale. L'augmentation du nombre de radars et les efforts importants déployés par la police de la route pour organiser des actions de contrôle génèrent une hausse du nombre d'amendes pour infraction au code de la route. Pour faire face à la charge administrative que cela entraîne, on a créé, avec le soutien du Fonds de sécurité routière, trois centres de traitement régionaux pour la police intégrée. Situés à Anvers, Gand et Namur, ces centres sont responsables du traitement entièrement automatisé des excès de vitesse constatés par les radars numériques, les radars tronçons et les radars mobiles numériques.

La mise en place des centres de traitement régionaux découle directement du plan national de sécurité et des États généraux pour la sécurité routière. Grâce à cette optimisation de ses processus de travail, la police intégrée a pu augmenter la capacité affectée à la sécurité routière ainsi qu'à d'autres missions policières.

Les centres de traitement travaillent pour la police intégrée et les Régions. En 2013, ils ont traité plus de 957 457 constatations, dont 53 314 pour la police locale (en 2012, ces chiffres s'élevaient respectivement à 498 732 et 67 794). En 2013 toujours, de

nouveaux radars tronçons ont été mis en service sur les autoroutes – trois en Flandre et deux en Wallonie –, ce qui explique en grande partie la hausse du nombre de constatations.

En 2014, les centres de traitement régionaux élargiront leur offre de services à l'intention de la police locale pour la faire passer à 300 000 constatations. Fin 2013, tous les chefs de corps de la police locale ont été invités à adhérer au système de traitement supralocal des constatations locales.

## Dossier Burcht : démantèlement de laboratoires de production de drogue

Les gains d'efficacité que peut générer la collaboration entre différents services se sont concrétisés, en 2013, dans de nombreux projets et programmes du plan national de sécurité. En témoigne, par exemple, le démantèlement par la police judiciaire fédérale d'une série de laboratoires clandestins de production de drogue. Avec le responsable du programme 'production et trafic de drogues synthétiques', le directeur général de la police judiciaire est chargé d'améliorer l'approche de cette problématique. C'est dans le cadre de ce même programme que le directeur judi-

ciaire d'Asse présente l'exemple qui suit.

En août 2013, des perquisitions menées dans les quatre coins du pays par la police fédérale ont mis au jour plusieurs installations clandestines destinées à la production d'importantes quantités de drogues synthétiques.

L'enquête, menée par la police judiciaire fédérale (PJF) d'Asse, a non seulement permis de démanteler des laboratoires illégaux, mais elle s'est également révélée utile pour améliorer le bien-être des membres du personnel.

Après un intense travail d'enquête de plusieurs mois, la PJF d'Asse a mis sur pied une opération judiciaire de grande envergure qui lui a permis d'identifier et de mettre sous les verrous un groupe d'auteurs international. Plusieurs laboratoires clandestins ont, en outre, pu être répertoriés et démantelés.

Pour organiser cette opération majeure, la PJF d'Asse a pu compter sur la collaboration de divers services de police, d'autres services publics et d'organisations privées. Pour le démantèlement des laboratoires de drogues synthétiques, la PJF d'Asse a également œuvré de concert avec le service Bien-être au travail. Cette collaboration a été l'occasion d'évaluer les accords de coopération existants dans la perspective d'une gestion plus efficace. Concrètement, l'initiative a débouché sur une amélioration de la méthode de travail, mais aussi du bien-être du personnel. À cet égard, l'accent avait été mis sur l'organisation pratique du démantèlement, la sécurisation



## « Une émulation positive »

« Je suis membre de l'équipe 'concept CIA' qui est chargée, notamment, d'améliorer le fonctionnement des CIA. J'étais à la recherche d'un outil efficace qui puisse mettre en avant leurs points forts et bonnes idées. Avec mes collègues, je me suis inspiré du projet 'Bonnes pratiques' initié pour la police fédérale et nous avons lancé un projet spécifique à l'activité des CIA.

Convaincus que cet outil, en créant une émulation positive, pourrait fournir un appui quotidien aux 28 CIA, notre équipe s'est impliquée dans le développement du site intranet 'Bonnes pratiques CIA', plateforme qui vise à moyen terme à faire connaître et partager un panel de procédures standardisées, etc. Nos bonnes pratiques sont désormais on line pour le personnel de la police fédérale et connaissent un beau succès. Plus de 1000 visiteurs consultent les pages chaque mois, souvent enthousiasmés par la nouvelle mouture du site, proposée en juin 2013. Nous sommes particulièrement heureux de cet intérêt, d'autant que c'est un investissement de tous les jours. Convaincus de l'importance d'offrir un site dynamique, nous l'adaptions en effet régulièrement. Le quotidien de l'équipe est ainsi jalonné de questionnement permanent, de brainstormings et de réunions afin de le gérer au mieux. Cela nous donne l'opportunité d'améliorer la qualité de notre offre de services tant aux CIA qu'aux autres unités partageant de près ou de loin le core business de la CGO. »

Frédéric Kozak



du site et la distribution de vêtements de protection au personnel.

### CIA et bonnes pratiques

Le traitement de qualité des données opérationnelles constitue un défi permanent au sein de la police intégrée. Les données présentes dans la Banque de données générale nationale (BNG) doivent être de bonne qualité et rencontrer les prescrits

formulés dans la loi sur la fonction de police (Art 44/1 à 11). A ce titre, les carrefours d'informations de l'arrondissement (CIA) jouent un rôle important dans cette gestion et bénéficient pour ce faire, d'une relative autonomie (décrite dans une circulaire ministérielle).

Afin de garantir une certaine harmonisation des processus d'exploitation de l'information, l'unité 'concept CIA' a vu le jour en septembre 2009 au sein de la Direction de l'information policière opérationnelle (CGO). Sa mission principale consiste à développer et mettre en œuvre le concept de

gestion et de traitement de l'information opérationnelle dans les activités des CIA, et vise aussi l'amélioration de leur fonctionnement et leur suivi.

La formalisation des procédures de travail des CIA s'est, entre autres, réalisée par le recours aux 'Bonnes pratiques CIA' qui se veulent un outil de partage et d'exportation des procédures validées, mais aussi un moyen efficace d'inspiration et de knowledge management. S'inscrivant dans le projet plus global de 'Bonnes pratiques' de la police fédérale, elles visent également à offrir une image plus dy-

namique des CIA. Il ne serait en effet pas acceptable que des données ou des informations soient traitées différemment en fonction de l'opérateur.

Afin de stimuler l'échange des bonnes pratiques CIA et de recevoir le feedback des lecteurs, une interface dynamique 'Information opérationnelle' a été développée sur l'intranet. Elle permet, en outre, de toucher les gestionnaires fonctionnels des zones de police locale et contribue, de ce fait, à la visibilité des CIA au sein de la police intégrée. Le projet visant à promouvoir l'échange de bonnes pratiques au sein des CIA n'a pu se concrétiser que dans le courant de l'année 2012.

## Réseau des officiers de liaison pour la coopération internationale

En marge du projet d'optimisation de la police fédérale, la Direction de la coopération policière internationale (CGI) a déjà été en mesure, en 2013, de simplifier considérablement son fonctionnement, permettant ainsi au commissariat général d'exploiter plus efficacement son réseau d'officiers de liaison (LO).

Dans un premier temps, les postes d'officier de liaison au Luxembourg et en France ont été officiellement fermés. Par ailleurs, CGI a pu compter en 2013 sur une série d'in-

truments légaux pour mettre en œuvre la deuxième phase d'optimisation. Parmi ceux-ci, citons l'arrêté royal du 3 avril 2013, qui prévoit la possibilité de sélectionner de nouveaux officiers de liaison. C'est ainsi que les fonctions d'officier de liaison pour le Brésil, l'Espagne, la Turquie et la Russie ont à nouveau été pourvues dans le cadre de la procédure de mobilité. L'année 2013 a également vu l'arrivée d'un 'officier de liaison ad hoc' accrédité pour la République démocratique du Congo et le Burundi.

Fin 2013, le poste d'officier de liaison en Autriche a été fermé. Cette charge sera désormais exercée en grande partie par Europol, qui a reçu, pour ce faire, le renfort d'un officier de liaison bilatéral pour les Pays-Bas.

## Rago participe à la recherche de personnes disparues

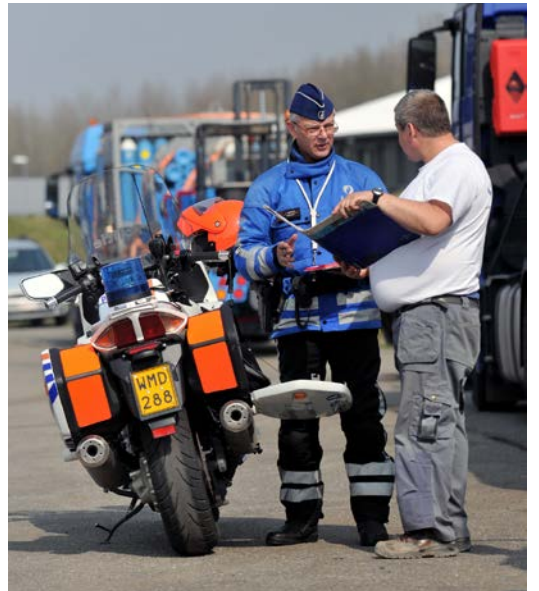
Depuis des années déjà, la recherche de personnes disparues fait partie des missions permanentes du DAFA, le Service d'appui aérien de la police fédérale (également appelé 'Rago', du nom donné à ses hélicoptères). En 2013, le nombre d'interventions effectuées par Rago dans ce contexte s'est élevé à 122. Le service qui sollicite son appui est invariablement la Cellule personnes disparues. Lors de toute enquête, celle-ci procède à une évaluation détaillée de la situation sur la base d'une

check-list, avant de mettre en œuvre, le cas échéant, des moyens particuliers.

L'avantage de ce dispositif est double. Premièrement, l'hélicoptère peut fouiller rapidement des zones très étendues. Deuxièmement, la caméra à infrarouge permet de détecter des choses qui sont difficiles à voir à l'œil nu. Grâce aux évolutions technologiques de ces dernières années et au perfectionnement des techniques de recherche, il est devenu habituel d'accomplir ce type de mission à l'aide d'un hélicoptère équipé d'une plateforme vidéo HD, constituée d'une caméra de jour et d'une caméra à infrarouge. Ce n'est un secret pour personne : l'usage de cette technologie permet à la police de retrouver un plus grand nombre de personnes.

Souvent, les personnes retrouvées sont malheureusement déjà décédées. La découverte de leur corps est certes très importante pour leurs proches, mais la police n'est vraiment satisfaite que si elle peut sauver des vies. Ainsi, l'année passée, elle a été confrontée au cas d'un élève de 17 ans qui était en proie à de grandes difficultés dans sa vie. Après avoir rédigé une lettre d'adieu, celui-ci a quitté son domicile et ne s'est pas présenté à l'école. Selon ses parents, il était en outre probable qu'il ait emmené une arme avec lui. L'analyse réalisée par la Cellule personnes disparues a permis de délimiter une zone de fouille. Grâce à l'intervention de Rago, le jeune homme a été retrouvé vivant dans un champ. Il s'est avéré par la suite qu'il avait consommé une quantité importante de médicaments.









visibilité



Information



Démocratie





Rendre compte



Communication



## La police fédérale est **transparente**

La police fédérale communique régulièrement sur les actions qu'elle mène et sur les résultats obtenus. Elle rend compte de son fonctionnement et de sa politique aux autorités, aux partenaires et à tous les citoyens, notamment grâce aux mécanismes de contrôle démocratique. En interne, elle veille à favoriser une communication claire envers tous ses collaborateurs.

Un exemple significatif en 2013 a été l'utilisation de plus en plus importante des médias sociaux.

## Police fédérale et médias sociaux

La police fédérale rend ouvertement compte de ses activités et de ses résultats. Elle communique de manière proactive via les canaux actuels, ce qui est apprécié par les citoyens.

Qui d'entre nous n'est pas actif sur Facebook, Twitter ou Linked'In ? Qui ne visionne pas des films sur YouTube ? Une présence visible sur les médias sociaux est primordiale. Un groupe de travail a élaboré une note-cadre relative à l'utilisation des médias sociaux par les membres et services de la police fédérale. Elle a été diffusée en mai 2013 et a pour objectif d'aider l'utilisateur à poser des choix adaptés à ses attentes et à ses préoccupations professionnelles.

Entretemps, plusieurs entités de la police fédérale sont actives sur le web 2.0. Citons, entre autres, les pages Facebook Belgian Federal Police ou Polsupport, et les comptes Twitter du Service presse, de l'appui aérien, de la police judiciaire fédérale de Gand ou encore de la Direction de coordination et d'appui de Namur. Via les comptes Twitter et Facebook de Polsupport sont diffusés, depuis la mi-2013, des reportages audiovisuels baptisés Polnews qui ont déjà été visionnés par plusieurs milliers d'internautes. D'une durée de deux à cinq minutes, ils portent sur les activités et métiers de la police intégrée. Quant aux avis de recherche, leur succès via les médias sociaux n'est plus à démontrer ! Un

exemple : un homme est agressé violemment dans une rue d'Alost. Six mois après les faits, les images sont diffusées sur le site de la police fédérale et via Twitter. A 11h00, le message était en ligne. A midi, les premières informations fiables étaient recoltées. Une heure plus tard, l'affaire était élucidée et le parquet demandait le retrait de l'avis de recherche.

Le groupe de travail poursuit, par ailleurs, ses réflexions en 2014 afin d'actualiser la note-cadre et de coordonner au mieux la présence de la police fédérale sur le web 2.0.

## Statistiques policières : contextualisation, plus-value et interactivité

Depuis 2000, la police fédérale met à disposition de différents bénéficiaires un certain nombre de statistiques en matière de criminalité, de circulation, de maintien de l'ordre ainsi qu'un Moniteur de sécurité. Sur le site internet de la police fédérale, les services de police, le grand public, la presse, le monde politique ou universitaire peuvent consulter ces données. Aujourd'hui, les statistiques policières de criminalité sont visibles via un nouvel outil, sous une forme plus dynamique, interactive et plus professionnelle. Les visiteurs peuvent les consulter à l'aide de tableaux,

de cartes, de graphiques, alors qu'auparavant les chiffres étaient exclusivement présentés de manière figée.

Récolter les données, les traiter et réaliser des rapports pour pouvoir dégager des tendances, cerner des phénomènes et permettre d'établir une politique en matière de sécurité, voilà un objectif qui exige continuellement des améliorations dans les informations fournies. Les statistiques en matière de circulation, par exemple, ne comptabilisent plus uniquement les accidents, elles fournissent aujourd'hui des chiffres sur les infractions comme la vitesse excessive, la conduite sous influence (alcool, drogues), le port de la ceinture de sécurité... lesquelles font partie des priorités dans le domaine de la sécurité routière.

Dans le domaine de la criminalité, le projet de 'contextualisation' a été concrétisé : un travail approfondi en collaboration avec les zones de police et les arrondissements a permis d'expliquer les raisons possibles d'un certain nombre de tendances à la hausse ou à la baisse pour certains phénomènes de criminalité. Les résultats sont, entre autres, repris dans le Rapport annuel SPC 2012.

La collaboration proactive entre services s'est aussi concrétisée en matière de circulation avec la réalisation du volet 'AVL' (*Automatic Vehicle Localisation*) qui permet de localiser les véhicules de la police de la route en vue d'optimiser les missions.



## « *Fière de ce projet* »

*«Je suis fière que nous ayons pu concrétiser une étape du projet de contextualisation des données. Pouvoir donner des explications potentielles aux tendances à la hausse ou à la baisse dans les chiffres de criminalité était de plus en plus demandé par les responsables politiques, les médias, etc. Cette demande était compréhensible et justifiée. Pour cela, nous avons étroitement collaboré avec les zones de police et d'autres services en interne.*

*Faciliter la lecture des statistiques et développer un outil de consultation dynamique sur le site de la police fédérale fut aussi un choix déterminé. La possibilité offerte à l'utilisateur de 'naviguer' à présent à son gré d'une donnée à l'autre au travers de tableaux, de graphiques et de cartes, permet de visualiser plus facilement et rapidement les tendances et d'approfondir des questions intéressantes.»*

*Patrizia Klinckhamers*





A photograph showing several police officers in blue uniforms and caps. They are standing in a transit station, possibly near a ticket machine. The officers are looking towards the right. The background shows a ticket machine with a sign that says "Ticket & Abonnement" and a red sign with a downward arrow. The text "Police Locale" is overlaid in white, handwritten-style font in the upper right area.

Police Locale

Collaboration internationale

A blue circular logo featuring a white flame-like shape.

Police

Services publics fédéraux



Justice

Transports  
en commun

## La police fédérale travaille en **partenariat**

La police fédérale ne peut travailler seule. En tant qu'acteur de la sécurité sociétale, elle agit en collaboration avec d'autres partenaires de la sécurité au niveau local, fédéral ou international, administratif ou judiciaire ainsi que dans des domaines tels que l'éducation, l'équipement ou l'économie.

Le projet européen CIRCAMP est un exemple de partenariat international dans la lutte contre les abus sexuels d'enfants sur Internet. Au niveau national, par exemple, la police fédérale élabore, en partenariat avec la Commission permanente de la police locale et les représentants syndicaux, un plan d'action intégral afin d'endiguer la violence envers la police.



## Projet CIRCAMP

Le projet CIRCAMP (*Cospol Internet Related Child Abusive Material Project*) a été mis en œuvre d'avril 2011 à avril 2013 dans l'ensemble des (futurs) États membres de l'Union européenne (UE). Comme son nom l'indique, ce projet a pour objectif de lutter contre les abus sexuels d'enfants sur le web. Treize pays ont participé à son organisation et à sa coordination : la Belgique (pilote du projet), le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, Malte, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni. Europol et Interpol ont apporté leur indispensable soutien au projet.

Le projet CIRCAMP visait en premier lieu à identifier les auteurs présentant un profil à risque élevé et, en deuxième lieu, à mettre des bonnes pratiques à la disposition de l'ensemble des services de police participants. Le principal défi à relever était de parvenir à un rendement optimal à travers une coordination maximale. En d'autres termes : éviter de faire deux fois le même travail grâce à une concertation concrète et une ligne de communication unique via Europol.

C'est en 2013 que nous avons récolté les fruits de ces dix-huit mois d'efforts opérationnels. Les bonnes pratiques ont été portées à la connaissance des États membres par le biais de l'EPE (*European Platform for Experts*) d'Europol. Lors de la conférence de clôture, la police fédérale a présenté les résultats du projet aux services de police de vingt-quatre autres pays ainsi qu'aux représentants des services de recherche locaux et fédéraux belges. Divers parte-

naires issus d'ONG, du monde académique et du secteur d'Internet ont ensuite partagé avec les autres participants leurs expériences concernant ce phénomène.

Le projet a fait l'objet, en octobre, d'un rapport positif de la Commission européenne. Suite à cela, et compte tenu du fait que les pays CIRCAMP ont prouvé que la coopération opérationnelle est non seulement possible mais qu'elle en vaut également la peine, il a été décidé que l'un des sept objectifs du plan d'action du Comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure de l'UE (COSI) sur la cybercriminalité et les abus d'enfants sur Internet, pour la période 2014-2017, serait abordé de la même manière.

## Violence contre la police

En septembre 2012, la Ministre de l'Intérieur a pris l'initiative d'élaborer, conjointement avec la police fédérale, la Commission permanente de la police locale et les représentants des organisations syndicales, un plan d'action intégral en vue d'endiguer la violence à l'encontre de la police et d'optimiser la gestion et le suivi des faits de violence. Cette initiative a conduit à la création de quatre groupes de travail qui ont formulé des recommandations en matière de prévention, de formation et de communication, d'analyse de phénomènes, de suivi et d'assistance aux victimes.

Dans la mesure où les informations disponibles étaient insuffisantes, il importait d'abord, avant de prendre des mesures de

politique concrètes, d'établir une 'cartographie' du phénomène de la violence à l'encontre de la police. C'est pourquoi il a été décidé de développer un outil d'enregistrement en ligne uniforme et d'organiser une enquête à l'intention du personnel.

L'outil permettant d'enregistrer uniformément et numériquement les faits de violence à l'encontre des policiers (et les informations contextuelles afférentes) est le fruit d'une concertation rapprochée avec les partenaires syndicaux. Le formulaire électronique a été testé début 2014 et sera implémenté dans les prochains mois.

La police fédérale a par ailleurs organisé une 'enquête de victimisation' auprès de 5000 membres du personnel. Le taux de réponse était de 46%. L'enquête a permis de recueillir des informations utiles concernant la prévalence du phénomène, le contexte dans lequel ont lieu les faits de violence, les auteurs, le signalement et la déclaration des faits, les conséquences physiques et psychosociales, les formations sur la violence, etc. Les résultats de l'enquête, ainsi que les recommandations formulées dans ce cadre, ont fait l'objet d'un rapport circonstancié qui a été présenté à la Ministre de l'Intérieur fin 2013. Le défi consiste à présent à traduire ces recommandations en termes à la fois politiques et pratiques.

La violence à l'encontre de la police touche non seulement les policiers, mais également la société dans son ensemble. Lutter de manière efficace et cohérente contre ce phénomène ne peut se faire sans le concours et la collaboration de différents acteurs de la société. Ainsi, la police collaborera en 2014 avec la Justice afin de

développer un protocole visant à assurer un suivi plus efficace et plus rapide de la procédure judiciaire relative aux faits de violence.

## Radicalisation : dossier CHARINE versus combattants jihadistes

En avril 2013, les services de police ont procédé à 48 perquisitions dans les provinces d'Anvers et du Brabant flamand, ainsi que dans les villes de Bruxelles et de Charleroi. Ces perquisitions ont eu lieu dans le cadre de l'enquête CHARINE, lancée par la police judiciaire fédérale (PJF) d'Anvers en février 2012. Grâce à une étroite et efficace collaboration avec différents partenaires, dont les zones de police d'Anvers et de Vilvorde/Machelen, la Sûreté de l'État et l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM), les enquêteurs sont parvenus à mettre au jour une des méthodes de recrutement de combattants pour la Syrie. L'organisation Sharia4Belgium recrutait des personnes qui étaient préparées, via un processus collectif de radicalisation, à participer au Jihad armé. En se basant activement sur le travail d'appui opérationnel de groupements jihadistes similaires à l'étranger, des dizaines de membres de Sharia4Belgium sont partis en Syrie. Il a été constaté que les combattants jihadistes d'Anvers et de Vilvorde font partie de groupements de combat jihadistes présentant un profil Al Qaïda explicite. Leur lutte violente et sectaire vise à créer un État islamique en Syrie en tant qu'étape intermédiaire vers une hégémonie mondiale de l'Islam.



### « Collaboration constructive »

*« J'ai été invité à participer au groupe de travail sur la violence contre la police en tant que conseiller en prévention spécialisé dans les aspects psychosociaux du travail (CpPSY). Un CpPSY joue un rôle important au niveau du développement de la politique de bien-être psychosocial au sein d'une entreprise ou d'une organisation. Cette fonction implique, entre autres, le lancement de campagnes de prévention, l'organisation de formations concernant la charge psychosociale et les comportements excessifs, le traitement des procédures internes pour les victimes de violence et de harcèlement... C'est donc grâce à mon expertise dans le domaine de la violence au travail, qui est développé dans la loi sur le bien-être, que j'ai pu apporter ma contribution au groupe de travail. Les différentes réunions ont été une expérience très positive, et ce, grâce à la collaboration constructive des différents participants et à l'encadrement professionnel des animateurs. »*

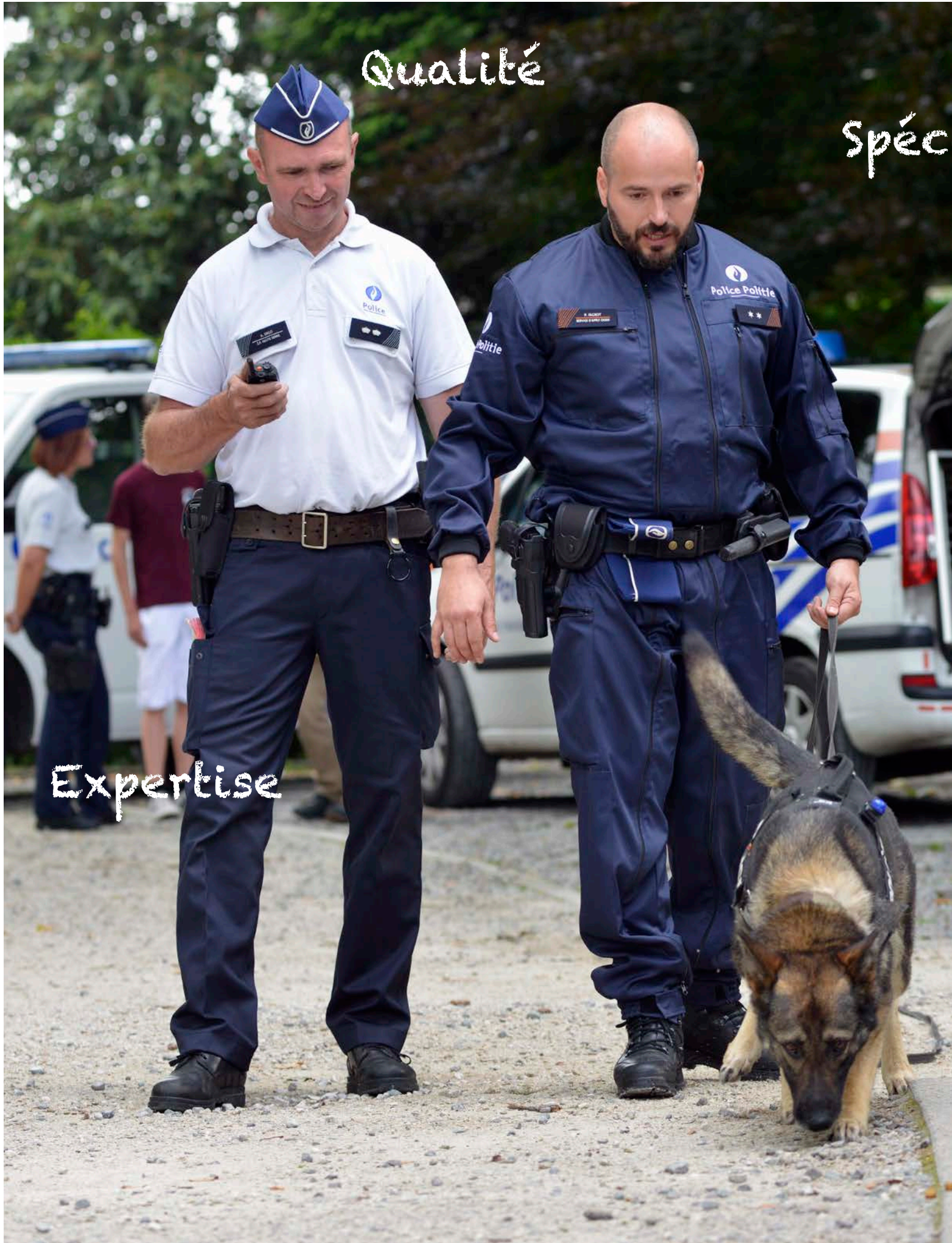
Yannick Troussart



Qualité

Spéc

Expertise





A photograph showing the rear of a white SUV with its trunk open. Inside the trunk, a white metal dog crate is visible. The car is parked on a paved surface. The background is slightly blurred, showing greenery.

Realisation

Travail  
intégré

## La police fédérale apporte une plus-value

La police fédérale se doit d'apporter une réelle plus-value contribuant, d'une part, à un service professionnel et efficient et, d'autre part, à la sécurité et à la viabilité. Elle mène dès lors une stratégie affirmée dans le cadre de laquelle elle rend particulièrement visible sa plus-value (reposant sur l'expertise, les connaissances de base, les spécialisations et les moyens spéciaux) et prête attention à l'innovation et à la durabilité.

Cette plus-value doit être perceptible au quotidien sur le terrain. Le Centrex Circulation routière, le Service d'appui canin et le Disaster Victim Identification team, pour n'en citer que quelques exemples, en sont la parfaite illustration. Si elles sont moins perceptibles, les initiatives au niveau des ressources humaines et de la culture organisationnelle n'en sont certainement pas moins importantes, puisqu'elles concourent à la performance de l'organisation.

## Centrex circulation routière

Rendre nos routes plus sûres pour l'ensemble des usagers demeure un défi majeur. L'expertise développée sur le plan de la sécurité routière constitue un soutien indéniabla à la politique menée en la matière. Dans ce cadre, le Centrex circulation routière représente une plus-value non négligeable.

Le Centre de connaissance et d'expertise (Centrex) circulation routière – par et pour la police intégrée – a de nouveau connu une excellente année. La collaboration entre la police fédérale et la police locale, bien établie en cette troisième année, a permis en 2013 de s'adresser d'une seule voix aux autorités, aux partenaires ainsi qu'aux collègues.

Les avis ont gagné en professionnalisme, notamment grâce à la multiplication des réseaux d'expertise, qui peuvent être consultés au sujet d'une dizaine de thématiques.

La composition mixte de ces réseaux renforce également le lien et la collaboration entre les spécialistes de la circulation de la police fédérale et de la police locale. En plus d'exercer leurs fonctions d'avis et d'appui, les experts ne manquent pas de joindre le geste à la parole en menant des actions thématiques intégrées sur le terrain.

En 2013, pas moins de 812 avis ont été émis, dont 45 % pour la police locale, 28 % pour la police fédérale et 22 % pour les autorités. Sur le plan du contenu, le gros du travail a

consisté à répondre à des questions parlementaires et à fournir des avis juridiques, de la documentation, des procédures opérationnelles et des statistiques. Parmi les principaux dossiers auxquels le Centrex circulation routière a collaboré, citons, entre autres :

- la directive *Cross Border Enforcement* facilitant grandement l'identification des contrevenants étrangers ainsi que l'envoi des contraventions ;
- le plan d'action fédéral 'Assurance et contrôle technique' ;
- la préparation de la régionalisation d'une partie de la législation en matière de circulation, consécutivement à l'accord Papillon ;
- le lancement du projet de bibliothèque électronique (E-BIB), dont l'objectif est de mettre à la disposition des partenaires l'ensemble de la documentation relative à la circulation au format électronique ;
- les actions menées afin d'accroître la qualité des enregistrements d'accidents.

## L'appui canin dans les prisons

En octobre 2012, un accord a été conclu entre la police fédérale et la Direction générale des établissements pénitentiaires portant sur l'engagement, dans les prisons, de maîtres-chiens drogues silencieux du Service d'appui canin. Les objectifs de ce protocole sont d'augmenter le nombre de contrôles au sein des établissements pénitentiaires, de les diversifier dans leurs fréquences et leurs natures et d'harmoniser la politique en la matière.





## «Un débriefing est toujours nécessaire»

«Quelques points sont à respecter pour le bon déroulement de nos interventions à l'intérieur des prisons. Ainsi, il y a lieu de prendre contact avec la direction de la prison concernant l'heure de rendez-vous pour un briefing éventuel avant notre intervention. Dans la mesure du possible, il s'avère opportun de convenir au préalable avec l'établissement pénitentiaire de l'endroit où nous serons amenés à travailler (couloir, salle d'attente, etc.). De même, il est dans notre intérêt, comme dans celui de nos partenaires, de faire preuve de discrétion en pénétrant dans l'établissement (véhicule) et d'une certaine rapidité dans l'exécution de nos interventions (afin de ne pas engendrer de retards pour les visites). Enfin, dans un souci d'amélioration, un débriefing est nécessaire avec la direction de la prison et les membres de la police locale. Je pense personnellement qu'il vaut mieux se limiter à une visite par jour et reproduire l'opération plusieurs fois sur le mois. Nous remarquons en effet que le téléphone fonctionne très bien et très vite à l'extérieur de la prison. Le nombre de contrôles au sein des établissements pénitentiaires devrait donc être augmenté. De même pour les cellules à visiter, il vaut mieux se limiter à deux ou trois cellules et les fouiller convenablement que d'en visiter dix à la va-vite en risquant de laisser des choses derrière nous.»

Christian Bauden

En plus ou moins un an, les deux maîtres-chiens concernés par le protocole ainsi que trois chiens ont été sélectionnés et formés. Une attention particulière a été et est toujours portée au respect de la charge de travail des zones de police concernées. La politique de contrôle est en effet déterminée de commun accord au niveau local par les différents partenaires compétents (établissement pénitentiaire, zone de police, parquet, police judiciaire fédérale et direction de coordination d'arrondissement).

Depuis la conclusion du protocole, le Service d'appui canin a été en mesure de fournir tous les appuis demandés et sera capable de rencontrer les demandes plus nombreuses qu'implique la mise en œuvre opérationnelle de l'accord dans les différents établissements pénitentiaires du pays.

## Intervention du DVI à Gelbressée

Le samedi 19 octobre 2013, un avion Pilatus ayant décollé de l'aérodrome de Temploux s'est écrasé dans un champ à Gelbressée. Le pilote et les dix passagers de l'avion ont trouvé la mort dans cet accident.

Le Service d'identification de victimes (Disaster Victim Identification - DVI) a été sollicité par la police locale de Namur pour fournir un travail d'appui spécialisé, et ce, en partenariat étroit avec d'autres services et institutions civiles.

Face au drame, ce travail a été réalisé en gardant en permanence l'aspect humain à l'avant plan.



Le DVI a procédé à la récupération des victimes immédiatement après l'accident et a effectué leur identification formelle, en collaboration avec les médecins légistes et odontologues.

Sous la coordination d'un membre DVI, les proches ont été rassemblés le soir même, à l'aéroport de Temploux, soutenus par les membres du Service d'intervention sociale urgente (SISU) de la Croix Rouge.

Une rencontre avec les familles s'est également déroulée le lendemain sur le site même. L'objectif était de pouvoir répondre à certaines questions posées par les proches des victimes concernant l'état des corps de leurs proches. Cette rencontre a été suivie d'une conférence de presse organisée par le bourgmestre et le procureur du roi de Namur.

L'identification des onze victimes s'est terminée le lundi, soit moins de 48 heures après l'accident. La remise des corps aux familles s'est déroulée le soir même.

Le DVI a accompagné les familles tout au long de la soirée afin de pouvoir répondre à leurs dernières questions et leur apporter le soutien nécessaire.

## Culture organisationnelle

Quelle culture transmettons-nous ? Souhaitons-nous une 'nouvelle' culture pour la police fédérale ? Allons-nous emboîter le pas aux dernières évolutions de la société ? Pouvons-nous, malgré la crise et les restrictions qui en découlent, faire la part belle

au concept de responsabilité sociale de l'entreprise, au positivisme, à l'initiative, à la créativité et à l'innovation, à la solidarité ou à la diversité ? Autant de défis qui n'ont pas manqué de se poser en 2013 !

Pour relever ces défis, la police fédérale a opté, en tant qu'organisation, pour une culture performante, responsable et contemporaine. Sans perdre de vue nos valeurs<sup>1</sup>, cela implique pour nos dirigeants et nos collaborateurs d'œuvrer en faveur d'un climat de travail positif et constructif, permettant de mener à bien les différents projets.

La police fédérale s'est en effet engagée dans bon nombre de projets. Réagissant aux évolutions de notre société, elle participe activement à toute une série de forums sur les réseaux sociaux et instaure peu à peu de nouvelles formes de travail. L'introduction du télétravail en est un exemple. Par ailleurs, plusieurs initiatives et mesures ont été prises en matière de diversité et d'égalité des chances, parmi lesquelles la signature de la Charte de la diversité et la création de la Task force gender. Les projets portant sur le leadership, le coaching et la gestion des carrières foisonnent et placent le développement professionnel et personnel des dirigeants et de leurs collaborateurs au centre des débats. La campagne Happiness@work pousse, par ailleurs, les membres du personnel à œuvrer à leur bonheur professionnel et à leur bien-être. Enfin, la Direction générale de l'appui et de la gestion (DGS) a réalisé une étude de grande ampleur sur la culture. Elle a donné des résultats surprenants dans l'op-

tique des changements en préparation et de l'intégration PLIF<sup>2</sup>.

Lorsque la structure et la culture s'associent pour améliorer la performance, l'attention et le bien-être, elles contribuent à renvoyer une image positive et à accroître la fierté du personnel. Ces aspects essentiels sont également mis en exergue en 2014.

## Performance et qualité

Le plan national de sécurité 2012-2015 donne, en matière de police judiciaire, une priorité totale à l'élaboration du management de la recherche et du contrôle de gestion. Il est de la plus haute importance d'évaluer les tâches fondamentales et de les adapter si nécessaire. Nous pensons au fonctionnement intégré (coopération recherche fédérale et locale, coopération avec d'autres services d'inspection), à l'approche transversale de problèmes sécuritaires (approche administrative et axée sur le butin) et à un appui de qualité fourni aux partenaires. Un suivi transparent de ces choix et objectifs stratégiques est donc d'une nécessité absolue.

En 2013, la Direction générale de la police judiciaire (DGJ) a repris une réflexion entamée en 2006, sur les concepts de 'performance et de qualité' dans ses processus de travail. Afin de mieux rendre compte de sa plus-value dans la mise en œuvre des priorités fédérales, son concept de mesure (suivi du fonctionnement global de la DGJ sur la base des missions de lutte contre la criminalité, d'appui, d'expertise et de fonc-

tionnement interne) et le concept de qualité dans les processus dits 'primaires' (recherche, information et appui) se devaient en effet d'évoluer.

Le lancement de nouveaux outils informatiques, développés au départ de moyens propres et mis en place dans les directions déconcentrées (tel Pol Office gestion d'enquêtes), a offert de réelles avancées en matière de management des enquêtes et de l'enquête. Celles-ci ont permis d'alimenter la réflexion de deux groupes de travail constitués de représentants des directions centrales et déconcentrées de DGJ, renforcées de partenaires extérieurs. Leurs objectifs sont « d'actualiser, élargir et affiner le concept de mesure » et de « développer et mettre en place, au sein des processus primaires, une vision en matière de qualité au niveau opérationnel, gestion et stratégique ».



1. Les six valeurs de la police fédérale sont le respect, l'intégrité, l'esprit de service, la flexibilité, l'ouverture d'esprit et la fierté
2. Il est fait ici référence à la réorganisation de DGS sur la base de quatre piliers : Personnel – Logistique – ICT – Finances.



Intégrité

Feedback

Confiance

Leadership







Encouragement

Le nouveau  
monde du  
travail

## La police fédérale responsabilise

La responsabilisation est l'affaire de tous au sein de la police fédérale. Cette dernière tente de créer un climat de confiance afin que chaque collaborateur et dirigeant se sente impliqué et ait la possibilité de prendre ses responsabilités.

Dans le rôle qu'il occupe au sein de l'organisation, chaque collaborateur se doit de remplir les tâches qui lui ont été confiées et d'adopter le comportement adéquat lié à ses tâches. Ces éléments sont indissociablement liés à l'intégrité.

La responsabilisation est également une question de courage moral, tel que celui d'opérer des choix et de prendre des décisions. Le courage de donner un feedback. En résumé, la responsabilisation est étroitement liée au leadership audacieux.

La manière dont les équipes policières sont dirigées activement par le Centre d'information et de communication (CIC) dans le Brabant flamand constitue un véritable modèle à cet égard. La mise en œuvre d'un nouveau cycle de politique pour l'approche de phénomènes dans le domaine de la police judiciaire s'inscrit également dans le principe de responsabilisation.

## Le projet Infosec

L'implémentation d'une politique de sécurité de l'information a fait l'objet d'une initiative du Comité de direction de la police fédérale et de la Commission permanente de la police locale dès 2009. Ceci permet de se conformer aux obligations légales et aux accords nationaux et internationaux en vue de protéger les informations et garantir le respect de la vie privée lors du traitement de ces informations. Mais au-delà du respect de la conformité, les services de police se veulent être les garants de ces valeurs en les intégrant dans leurs processus de fonctionnement.

Dans sa note de politique de 2013, la Ministre de l'Intérieur a avancé comme un des objectifs prioritaires l'élaboration des garanties et directives en matière de sécurisation de l'information et de l'informatique (projet Infosec) sur base d'une analyse de risques.

Cet objectif a été intégré, notamment, dans le programme ISIS (*Innovative Solutions for Integrated Services*) dont l'un des objectifs est d'améliorer la gestion de l'information en tenant compte des progrès en la matière. La loi du 18 mars 2014 relative à la gestion de l'information opérationnelle permet de jeter les premiers jalons, à savoir la prise en considération de la thématique par les responsables politiques et impliquera l'élaboration de mesures concrètes par les ministres et les chefs de corps des services de police.

La désignation d'un conseiller en sécurité

de l'information et la prise en charge de la protection de la vie privée par une entité du Commissariat général participent aux mesures prises pour répondre à cet objectif.

La mise en place d'une méthodologie et l'exécution de l'analyse des risques liés aux nouveaux projets de communication et de gestion d'information sont à l'ordre du jour de 2014. L'étude des menaces, des vulnérabilités et des impacts permettent de guider tant l'élaboration que la mise en œuvre de systèmes d'information tout en aidant les décideurs lors des choix et priorisations dans la prise de mesures de sécurité. La gestion des accès via des plates-formes communes ou l'authentification des utilisateurs avec l'e-ID sont des exemples concrets qui en découlent.

Par ailleurs, la publication de la loi citée ci-avant et les arrêtés d'exécution permettront de créer un réseau entre les conseillers en sécurité et en protection de la vie privée désignés au sein de la police intégrée.

## Direction active d'équipes sur le terrain

Responsabiliser les dirigeants fait partie des objectifs formulés dans la lettre de mission de la commissaire générale. L'année 2013 compte quelques exemples pratiques intéressants, parmi lesquels l'approche adoptée par le Centre d'infor-

mation et de communication du Brabant flamand (CIC VBR).

Le CIC VBR n'est pas uniquement responsable du traitement des appels d'urgence 101 dans la province, il est également chargé du dispatching des équipes d'intervention de vingt-six zones de police.

Par le passé, il avait été convenu que le CIC VBR fournisse simplement un appui aux équipes sur le terrain (par exemple, en consultant des bases de données). Les chefs de corps souhaitent, à présent, que les actions de leurs collaborateurs sur les lieux d'un incident soient désormais également aiguillées et corrigées par le CIC.

Le passage d'un simple appui à une direction active des équipes d'intervention requiert un changement de mentalité, tant de la part des dispatchers que des policiers sur le terrain. Un dispatching de ce type exige, par exemple, au minimum que l'ensemble des équipes soient 'visibles' pour le CIC et qu'elles s'enregistrent de manière correcte dans le système. De cette façon, les équipes et les moyens peuvent être utilisés de façon plus optimale dans chaque situation.

Un changement aussi radical de méthode de travail prend du temps et s'opère, de préférence, par étapes. Pour ce faire, le CIC VBR a développé un plan d'action comprenant seize objectifs, parmi lesquels l'organisation de plages de formation pour les collaborateurs.

## « Une plus-value »

« En tant qu'officier Politique et gestion d'une unité déconcentrée de la police judiciaire fédérale (PJF), il me paraissait nécessaire qu'une plus grande attention soit accordée à l'amélioration continue des projets et plans d'actions développés par les directions déconcentrées de la PJF. Ce nouveau cycle de politique tient compte des résultats des cycles précédents, accorde une attention accrue à l'orientation résultats mais aussi à l'impact des actions sur la criminalité en général. Plusieurs phases ont été mises en place pour permettre cette amélioration : communication des résultats du cycle précédent et lecture critique de ceux-ci avec feedback vers les directions ; meilleure prise en compte des objectifs des dossiers-programmes élaborés par les directions centrales; séances d'information aux directions afin d'améliorer la phase de concertation avec les parties prenantes ; insistance sur la phase de concertation lors de la préparation de la politique ; définition d'indicateurs de résultats orientés vers l'impact sur les problèmes de sécurité (par exemple les saisies). Tous ces éléments, non exhaustifs, ont apporté une réelle plus-value à l'approche des priorités du plan national de sécurité. »

Laurent Blondiau



Ce plan par étapes, qui tient toutes ses promesses, se trouve dans sa phase ultime. Compréhension mutuelle et responsabilités partagées étaient les mots-clés de 2013. Une nette amélioration a été constatée en matière de signalement des équipes sur le terrain et d'efficacité de l'engagement de ces dernières par les dispatchers.

Le plan d'action, qui a pris fin en avril 2014, fait toutefois l'objet d'un suivi permanent.

## Le nouveau cycle de politique

Dans le cadre de l'exécution du plan national de sécurité (PNS) 2012-2015, et suite à la validation des seize dossiers-programmes élaborés par les directions centrales de la

Direction générale de la police judiciaire (DGJ) en matière de lutte contre certains phénomènes criminels, il fallait en 2013 préparer leur concrétisation en projets, plans d'actions (intégrés) ou dans le cadre du fonctionnement régulier au niveau des directions déconcentrées. Cette phase de préparation a nécessité une concertation avec les partenaires et autorités afin de parvenir à une politique mieux coordonnée, plus intégrée et intégrale. L'accent a aussi été mis sur le rôle de coordination du directeur coordinateur et sur l'implication des magistrats et chefs de corps de la police locale dans le choix des priorités et la définition de l'implication de chacun dans la chaîne de sécurité afin d'obtenir une approche optimisée. Des groupes de travail représentatifs de l'arrondissement ont été mis en place, impliquant les chefs de projets de la police judiciaire fédérale (PJF)

et, dans la mesure du possible, les responsables des programmes afin de réfléchir à des plans d'actions intégrés ciblant tout ou partie d'un phénomène criminel prioritaire.

La synthèse de politique des directions déconcentrées de juin 2013 a formalisé les étapes de concertation, d'analyse et de choix des modalités d'approches (projets, attentions particulières, routine) des différentes priorités du PNS.

Afin de mieux suivre l'exécution des seize programmes, un nouvel outil a été mis en place : le scan, qui permet de mesurer l'état de réalisation des objectifs des dossiers-programmes au niveau des arrondissements. Cet outil permet de mieux impliquer les responsables au niveau arrondissemental et local dans la réalisation de l'approche par programme du PNS.



Innovation

Anticiper

Sécurité

Nouvelles technologies





## La police fédérale est **proactive**

La police fédérale entend anticiper les défis et les problèmes. Elle doit dès lors tenter en permanence de saisir toutes les opportunités qui se présentent à elle ou, lorsqu'un nouveau problème surgit, de chercher des solutions nouvelles.

Une opportunité s'est présentée dans le cadre du Programme Migration : l' *Automated Border Control*. Il s'agit d'une nouvelle méthode de professionnalisation du contrôle frontalier dans les aéroports, devant nous permettre de faire face à l'intensification du trafic aérien à l'avenir.

Les restrictions budgétaires constituent un autre défi. Le texte de vision sur les possibilités européennes de financement élaboré par la police fédérale constitue l'un des fils conducteurs permettant d'y faire face.



## Automated Border Control

Le programme Migration a déjà été évoqué dans le présent rapport annuel. En 2013, dans le prolongement de ce programme, la police administrative a travaillé de manière proactive à une nouvelle méthode, plus professionnelle, de contrôles aux frontières, afin de pouvoir faire face au trafic frontalier du futur.

Selon plusieurs études, le nombre de passagers dans les aéroports européens va continuer de croître. D'ici 2016, cette augmentation pourrait atteindre 2000 passagers supplémentaires par jour, tant au niveau des départs que des arrivées. En partant du principe qu'un accroissement de la capacité en personnel affecté aux contrôles frontaliers n'est pas réalisable, il a fallu, en 2013, trouver des solutions alternatives afin d'organiser des contrôles frontaliers de qualité.

C'est ainsi que nous nous sommes tournés vers l'*Automated Border Control* ou ABC, un système permettant de mettre en œuvre le processus de base du contrôle frontalier grâce à une interaction entre le passager et une machine, sous la surveillance d'un contrôleur.

Dans la pratique, il s'agit de portes automatiques qui ne s'ouvrent qu'après le contrôle de l'identité du passager. Le système procède à un contrôle électronique du titre de voyage et une reconnaissance biométrique. Ces *e-gates* devraient nous permettre de gérer l'augmentation du nombre de voyageurs sans accroître la ca-

pacité en personnel. Ce système offre également l'avantage d'accroître la qualité des contrôles en détectant plus rapidement les faux et les 'lookalikes', tout en raccourcissant les temps d'attente pour les passagers et en améliorant le confort de ces derniers.

Ces dernières années, des projets similaires à l'*Automated Border Control* (ABC) ont vu le jour dans la plupart des grands aéroports européens. Il va de soi que notre aéroport national, implanté dans la capitale de l'Union européenne, ne pouvait laisser passer cette opportunité. L'année 2013 a ainsi coïncidé avec le passage d'un système de contrôle frontalier analogique à un système numérique et intégré.

D'ici la fin de l'année 2014, les six premières *e-gates* destinées aux citoyens de l'Union européenne (UE) seront installées dans le hall des arrivées de l'aéroport national. Les autres postes de contrôle seront ensuite mis en place progressivement. À terme, les postes de contrôle frontalier des autres aéroports du pays seront également équipés de ce système.

Le projet *e-gate* est subventionné par l'UE et fait l'objet d'un partenariat financier avec le gestionnaire de l'aéroport, tBAC (the Brussels Airport Company).

## Texte de vision du financement européen

Ces dernières années, la police fédérale a sollicité avec succès l'octroi de divers fonds

européens en vue du financement de projets nationaux et internationaux. Face aux difficultés budgétaires actuelles, les aides financières externes sont particulièrement bienvenues afin de réaliser nos objectifs sur le plan international. L'actuel plan national de sécurité est par ailleurs suffisamment clair à ce sujet.

En 2013, le Comité de direction de la police fédérale a approuvé un 'texte de vision' montrant la voie à suivre pour réaliser les objectifs susmentionnés au cours des années à venir.

Lors de la préparation de nouvelles demandes de subsides, il convient de toujours prendre comme base les besoins concrets des services de police belges. L'obtention de subventions européennes n'est, en d'autres termes, pas une fin en soi, mais un moyen de réaliser des projets répondant aux besoins réels de la police belge et, par conséquent, aux problèmes de sécurité qui se posent au sein de notre société.

L'utilisation des subventions européennes ne doit pas se limiter au domaine de la coopération policière internationale. Nous nous efforçons de consacrer ces fonds européens à tous les aspects de notre fonctionnement qui entrent en ligne de compte pour un tel financement. Nous songeons notamment à l'innovation et aux nouvelles technologies, ainsi qu'à la formation du personnel.

Un budget commun sera dorénavant utilisé dans le cadre de la gestion financière



de tous les projets pour lesquels la police fédérale perçoit des subventions européennes. La police fédérale alimentera ce budget chaque année avec ses propres fonds, afin d'assurer le cofinancement et le préfinancement des projets en cours d'exécution.

La police fédérale va développer une procédure et une structure décisionnelle internes qui lui permettront d'évaluer de manière comparative toutes les propositions de projets issues des différentes composantes de l'organisation et de répartir de façon optimale les moyens disponibles pour le cofinancement et le préfinancement.

Pour des raisons de cohérence interne et d'efficacité, tant l'expertise liée aux règles et aux procédures à suivre aux différents stades d'un projet européen (demande, gestion, rapport) que la gestion financière journalière des projets avalisés seront centralisées. Une Cellule financement européen, en charge de ces deux tâches, sera mise en place au sein de la Direction de la coopération policière internationale.

Pour des motifs juridiques et budgétaires, la police fédérale ne peut pas présenter de propositions de projet au nom de la police locale. Les zones de police qui souhaitent profiter des instruments de financement européens peuvent toutefois faire appel à l'expertise de la Cellule financement européen.

En 2014, la police fédérale prendra les initiatives nécessaires afin de mettre en application ce texte de vision le plus rapidement possible.

### « Des possibilités intéressantes »

« Divers instruments de financement européens offrent des possibilités intéressantes pour les services de police belges. En ces temps difficiles sur le plan budgétaire, nous devons tenter de nous servir au mieux de cette forme de financement externe. C'est pourquoi le Comité de direction de la police fédérale a décidé de centraliser l'expertise en matière de demandes de financement européen ainsi que la gestion financière quotidienne au sein de la Direction de la coopération policière internationale (CGI). La police locale peut également demander conseil à cette dernière. »

Simon Verdegem





## Mission

La police fédérale contribue, comme composante du service de police intégré et sous l'autorité et la responsabilité de ses autorités, à la sécurité de vie dans la société.

Elle effectue, dans un contexte national et international, des missions spécialisées et supralocales de police et fournit un appui aux autorités de police et aux services de police locale.

Elle le fait :

- en tenant compte des principes du fonctionnement intégré, de spécialité et de subsidiarité;
- en synergie avec les autres partenaires.

## Vision 2012-2016

La police fédérale voudrait être unanimement (re)connue en tant que prestataire de services professionnel et fiable et ce, en optant résolument pour la transparence, la collaboration et la responsabilisation.

Pour ce faire, nous voulons tous ensemble, avec nos collaborateurs, marquer la différence et offrir une réelle plus-value dans l'approche de la sécurité et de la qualité de vie.

Nous aspirons à rendre notre organisation souple, de sorte à pouvoir répondre aux nouvelles tendances et aux défis qui s'offrent à nous.

## Valeurs

Pour réaliser ceci, et dans l'esprit du code de déontologie et des valeurs de la police intégrée, nous agissons tout particulièrement avec :

- intégrité;
- respect;
- ouverture d'esprit;
- flexibilité;
- esprit de service;
- fierté.

# Mission statement Police fédérale



Plus d'informations sur:  
[www.rapportannuel.policefederale.be](http://www.rapportannuel.policefederale.be)

